

### La Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée (CILA)

La multiplication des laboratoires de langues dans nos écoles secondaires, la nécessité de former des enseignants spécialisés, l'inadéquation des cours proposés dans le commerce, autant de problèmes qui intéressent l'université et ressortissent à sa double vocation: l'enseignement et la recherche. D'autre part, quels qu'en soient les avantages, l'autonomie cantonale des universités suisses favorise la dispersion des efforts et entrave une coopération qui, dans ce domaine particulièrement, n'a de sens qu'au niveau national. C'est pourquoi, le 15 décembre 1965, dans des circonstances que nous avons relatées ici déjà (1, 1966, 3-5), des délégués des Universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel (qui avait pris l'initiative de la rencontre) approuvaient la création de la CILA. Celle-ci s'est réunie quatorze fois depuis lors et toutes les universités suisses y sont maintenant représentées, y compris la Hochschule für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften de Saint-Gall. Elle a accueilli de plus des délégués de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire et des "Eurocentres" (Fondation "Centres européens Langues et civilisations"). Enfin elle a établi d'utiles contacts avec le GRETI — Groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction — et l'AILA — Association internationale de linguistique appliquée.

Quatorze séances, pour discuter de quoi et aboutir à quels résultats? La réponse peut être brève, les détails ayant été fournis dans de précédentes chroniques (3, 1967, 3-6; 4, 1967, 3-4; 5, 1968, 3-8). A la formation des enseignants, la CILA a contribué par une journée d'étude sur la confection de bandes magnétiques pour l'enseignement des langues (Berne, 27 janvier 1968) et par deux cours d'introduction à l'enseignement par les méthodes audio-visuelles et le laboratoire de langues (Neuchâtel, 26 sept.— 14 oct. 1966 et 23 sept.—11 oct. 1968). Pour ce qui est du matériel didactique, elle a publié un premier *Catalogue de bandes magnétiques pour l'enseignement des langues étrangères* (Berne 1968) offrant 28 bandes d'allemand, 23 de français et 60 d'espagnol (cours complet), élaborées dans divers centres suisses et dont son collège d'experts a reconnu les qualités scientifiques, pédagogiques et techniques; la diffusion en est assurée par la Centrale suisse du film scolaire avec laquelle la CILA a passé une convention le 7 juin 1967 (cf. A. Guex, ce *Bull.* 3, 1967, 7-14). En outre, quantité de bandes ne sont pas ou pas encore diffusées; la CILA s'est efforcée de créer un fichier central, en voie d'élaboration et qui sera déposé à la Bibliothèque nationale. Cette documentation, précieuse, renseignera sur ce qui a été fait, est en travail ou reste à faire; elle complètera celle que publiera régulièrement, dans le *Gymnasium*

*Helveticum*, le "Centre de documentation" créé à l'Université de Berne par M. P. F. Flückiger (relations d'expériences pédagogiques, rapports sur certaines bandes, annonce des bandes en préparation dans les divers centres scolaires).

Enfin, la CILA a décidé la publication d'un Bulletin dont les sept premiers numéros (au total 460 pages) ont paru sous une vêtue modeste, à l'image de nos moyens. Texte ronéotypé, format encombrant et trop sensible aux vicissitudes postales, couverture salissante: cette présentation forcée ne pouvait être que provisoire. "Si nos ressources le permettent, écrivions-nous ici en 1967, le Bulletin pourra paraître, en offset, dans le format habituel des périodiques". C'est chose faite aujourd'hui et je crois que le lecteur saura gré de cette innovation au Centre de Neuchâtel — chargé de la publication par la CILA — et, particulièrement, à M. Eddy Roulet qui assume la charge de rédacteur. Ce changement en entraîne un autre: pour améliorer le contenu et assurer une publication régulière (printemps-automne), nous avons décidé de publier désormais deux numéros par an, d'environ cent pages chacun, au lieu de trois fascicules de soixante à soixante-dix pages. La réduction n'est donc qu'apparente et, de fait, elle devrait contribuer à étendre l'audience d'un organe qui n'a pas encore un nombre suffisant d'abonnés. Il ne faudra pas craindre non plus d'élargir le champ de ses intérêts: la linguistique "appliquée" n'a pas seulement pour objet l'étude des moyens d'enseignement audio-visuels (et elle sert trop souvent d'étiquette noble à un simple laboratoire de langues); on ne saurait la considérer comme une pure pratique, comme un pot-pourri d'applications techniques, en face de quoi la linguistique générale serait une science pure — mais nous nous expliquerons ailleurs sur cette question.

D'autres tâches, importantes, attendent la CILA. La coordination, à la mode dans les propos officiels, ne dépasse souvent pas le stade des résolutions; elle est pourtant indispensable, et d'autant plus que la recherche, en linguistique appliquée, doit être pluridisciplinaire, concertée entre linguistes, psychologues, logiciens, mathématiciens. Ainsi, en dépit des recommandations pressantes de la CILA et de la SSPES, seule jusqu'ici, que je sache, l'Université de Berne a inscrit à son programme un enseignement spécial de l'enseignement des langues par les moyens audio-visuels, qui a été confié à M. P. F. Flückiger. La patience est ici mauvaise conseillère. Longtemps sous-développés en matière d'enseignement audio-visuel, nos établissements scolaires sont en train de combler leur retard avec une hâte qui nous prend quasi au dépourvu: qui va enseigner dans tous les laboratoires qui se créent, et avec quoi? Il serait excessif de dire que les autorités sont insensibles à ces problèmes, mais, dans bien des cas, elles en apprécient mal l'acuité et la

portée. La CILA ne prétend pas jouer les garde-fous, mais elle demande les moyens nécessaires à une activité que sa situation actuelle lui interdit de développer: tout ce qui s'est fait jusqu'ici l'a été de façon bénévole, en particulier le lourd travail des experts qui ont eu à sélectionner les bandes du premier catalogue. Les départements cantonaux de l'Instruction publique ont tous été sollicités, à la mesure de leurs moyens, et M. A. Gilliard a pu même présenter la CILA et en expliquer les buts à la conférence des chefs desdits départements, le 17 octobre 1968 à Neuchâtel. Certains cantons ont répondu généreusement à notre requête, mais nous sommes loin encore de l'unanimité nécessaire en face d'une tâche nationale. Je garde bon espoir qu'on s'en avisera avant que les jeux ne soient faits.

Universités de Berne  
et de Neuchâtel

G. Redard